

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

-----

**REGION DE SAINT-LOUIS**

-----

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

***RAPPORT SPECIAL 2018***

***DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL***

**Madame le Préfet,**

**Mesdames et Messieurs les membres de bureau,**

**Mesdames et Messieurs les présidents de commission,**

**Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,**

**Mesdames et Messieurs les chefs de services régionaux et départementaux,**

**Mesdames et Messieurs;**

Comme nous l'avons fait depuis 2016, nous voilà encore réunis pour faire le bilan de l'année 2018 ; rituel consacré par l'article 49 du Code général des Collectivités territoriales, en ses alinéas 2 et 3. Ce bilan, sous forme de rapport, donne lieu à un débat et il est porté à la connaissance du public.

Comme l'indique l'article cité plus haut, le rapport sera articulé autour des points suivants :

- I) Point sur les compétences transférées ;
- II) Activités et fonctionnement des différents services du Département ;
- III) Etat d'exécution des délibérations du Conseil départemental et situation financière du Conseil.

## **I- COMPETENCES TRANSFEREES AU DEPARTEMENT**

Les réalisations dans le domaine des compétences transférées se présentent comme suit :

### **1) Domaines**

En matière d'occupation du Domaine Public Fluvial et Maritime, et conformément à l'article 296 du CGCL, le Conseil départemental été saisi de deux demandes d'occupation du Domaine Public Maritime :

- par Mme Angélique VANDERBECKEN le 26 décembre 2017 et
- le 18 mars 2018, par Monsieur Youssoupha KANDJI.

Ces deux demandes concernant la même zone et l'une des demandes est toujours en instruction au niveau des différents Services. Quand tous les avis requis seront donnés, les dossiers seront soumis au Conseil.

### **2) Planification**

Le Plan Départemental de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a été adopté lors de la session du **12 juillet 2018**.

### **3) Environnement et Gestion des Ressources Naturelles**

Relativement aux autorisations de défrichement, les arrêtés suivants ont été pris :

- à Khayr Al Braya par arrêté N° 0001 du 28 mai 2018 d'un terrain d'une superficie de 113 ha à Ndiawsir/Méridien dans la Commune de Gandon ;
- aux GDS pour usage agricole par arrêté N° 007 du 06 août 2018 d'un terrain d'une superficie de 110 ha sis à Thilla ;
- à la Commune de Gandon par arrêté N° 0012 du 02 novembre 2018 d'un terrain d'une superficie de 25 ha sis à la ZAC de Ngallèle Maka-Toubé;

Nous n'avons été saisis d'aucune demande d'amodiation en 2017.

### **4) Santé et Action Sociale**

Il faut noter que cette année, sur les 20 000 000 F votés par le Conseil, nous avons mandaté 15 000 000 F à l'Hôpital régional de Saint-Louis ; les 5 000 000 F devraient servir à l'équipement du Bloc d'hébergement pour permettre à l'Hôpital d'accueillir des médecins spécialistes et de les loger à moindre coût.

Pour l'action sociale, on observe un statu quo en ce qui concerne le Fonds d'Appui aux Projets Economiques des groupes vulnérables. Les 12 demandes émanant de 5 GIE et de 7 entreprises individuelles pour un montant cumulé de 8 471 000 F sont toujours en attente de financements.

Pour rappel, les domaines d'activités ciblés sont :

- Transformation de produits agricoles : 3 projets ;
- Aviculture : 7 projets ;
- Maraichage : 1 projet ;
- Librairie et service de reprographie : 1 projet.

Pour la CMU, les 3 000 000 F votés par le Conseil n'ont pas encore été exécutés, vu la lenteur de quelques procédures administratives et la diversité des cibles.

## **5) Education**

Dans ce domaine, les actions réalisées ont porté sur :

- la construction de 03 blocs administratifs aux lycées de Ngallèle, Gandon et Rao pour un montant de 32 364 326 F ;
- le lancement des travaux de construction de 03 salles de classes au lycée de Ngallèle, de 02 salles de classes au lycée de Tassinère et 02 salles de classes au lycée de Rao pour 34 863 924 F ;
- la réhabilitation des toitures de salles de classes du CEM de Bango et la réalisation des baies du CEM Amadou Fara Mbodji de Saint-Louis pour 8 916 882 F.

Enfin, il convient de noter que, dans le cadre de la CMU-élève, 380 élèves seront enrôlés au niveau de 19 établissements d'enseignement moyen et secondaire.

## **6) Culture**

Pour l'année 2018, des appuis en nature ont été consentis à quelques familles religieuses lors des Gamous et de certaines manifestations d'envergure. Notons également que l'Association Saint-Louis Jazz est toujours logée à l'annexe du Conseil départemental et ceci leur a permis d'être plus efficaces dans la programmation du Festival de Jazz lors des deux dernières éditions.

## **7) Jeunesse, Sports et Loisirs**

En 2018, le CRREJ a accueilli 223 jeunes, soit 98 hommes et 125 femmes.

Les quatre tableaux ci-dessous renseignent :

- sur la répartition par âge et par sexe ;
- sur la répartition par Service ;
- sur la répartition par niveau de qualification et
- sur les résultats obtenus durant l'année 2018.

**Tableau 1 : répartition par âge et par sexe des accueils de 2018**

Age	Masculin	Féminin	Total
-25 ans	38	42	80
25-30 ans	31	33	64
30-35 ans	17	27	44
+35 ans	12	23	35
Total	98	125	223

Ce tableau montre que les 223 jeunes qui ont bénéficié des différents services du CRREJ sont dominés par les moins de (-25) ans (36% des accueils), suivis par la tranche d'âge 25-30 ans qui représente 28%, puis la tranche d'âge 30-35 qui concerne 20% des accueils et enfin les plus de (+35) ans (16%). Les filles sont plus nombreuses que les garçons, car elles représentent 56% des accueils contre 44% pour les garçons.

**Tableau 2 : répartition par service**

SEXE	OPAI	AIGEDL	ACESP	Total
MASCULIN	25	22	51	98
FEMININ	25	21	79	125
TOTAL	50	43	130	223

Le Service Appui à la Création d'Entreprise et du suivi des Projets (ACESP) a enregistré 130 jeunes, soit 58% des accueils de l'année 2018, suivi du Service de l'Orientation Professionnelle et de l'Accompagnement Individualisé (OPAI) qui a reçu 50 jeunes (soit 23%) et le Service Accueil, Information, Gestion de l'Espace Documentaire et Logistique (AIGEDL) a accompagné 43 jeunes (soit 19%).

La mise en place du Fonds de soutien aux initiatives économiques des groupes vulnérables avait suscité beaucoup d'engouement chez les jeunes. A cela s'ajoute la mise en place de la Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide logée à la Présidence de la République. Beaucoup de gens ont référé les jeunes vers le CRREJ, et naturellement vers le Service ACESP pour les

aider à monter leur projet. Ce sont là les facteurs explicatifs du nombre important de jeunes reçu par ce Service.

**Tableau 3 : répartition par niveau de qualification**

Niveau	VI	V bis	V	IV	III	II	I	Total
Total	18	24	51	67	23	32	08	223

La répartition par niveau de qualification reste encore dominée par le niveau IV (BAC-BT) avec 67 jeunes, soit 30% des jeunes ; le niveau V (51 jeunes) concerne (BFEM-BEP) et vient en deuxième position avec 23% ; le niveau II (Bac+3+4) vient en troisième position avec 32 jeunes, soit 14% des accueils.

La particularité de cette année est que tous les niveaux de qualification sont représentés, mais le niveau IV reste toujours en tête. Ce qui montre que la question de la formation et de l'orientation professionnelles se pose toujours avec acuité. Mais également la question de l'insertion des jeunes, quelle que soit l'approche considérée (emploi salarié ou auto emploi). En effet, les jeunes de niveaux III, II et I ont tous exprimés des besoins d'insertion professionnelle. Ces jeunes représentent un nombre total de 63 demandeurs d'emploi et constituent 28% des accueils de l'année. Les niveaux VI, V bis et V sont le plus souvent dans l'entrepreneuriat. Ce qui expliquerait le rush vers le service ACESP qui a reçu 130 jeunes.

Pour la Coordination, ses activités ont surtout été orientées vers l'animation économique territoriale, la synergie des acteurs de l'insertion qui ont pu former un cadre d'échange avec EQWIP HUBS et les différents fora organisés par l'ANPEJ, l'ADC, la Chambre des Métiers, le Conseil Régional de la Jeunesse etc... ; et plus récemment la mise en place de la Plateforme régionale de l'insertion des jeunes pilotée par l'ARD.

Des activités d'amélioration de la gouvernance de l'emploi des jeunes ont commencé avec le renforcement de capacités des structures de jeunesse de la région. La coordination du CRREJ a joué un rôle fondamental dans ces différentes activités sur notre territoire au cours de l'année 2018.

**Tableau 4 : résultats obtenus**

<b>Problématique</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
Jeunes insérés	05	02	07
Jeunes en stage ou formation	12	06	18
Jeunes promoteurs financés	04	04	08
18 projets de femmes financés		18	18
1 groupement de femmes financé à Sor Daga		10	10
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>40</b>	<b>61</b>

- ❖ 07 jeunes dont 05 garçons et 02 filles ont trouvé un emploi salarié;
- ❖ 04 jeunes ont pu trouver un stage et 14 sont en formation professionnelle ;
- ❖ 08 jeunes promoteurs ont reçu un financement, dont 04 avec la DER et 04 avec le Fonds d'Innovation de l'EQWIP HUBS pour 2000 dollars canadiens par projets (soit 6 400 000 F CFA environ);

Les projets de la DER sont financés entre 200 000 F et 300 000 F pour les projets individuels et 500 000 F pour les projets collectifs (GIE, GPF).

Il faut enfin signaler, **en matière de jeunesse**, que le conseil a pris 07 arrêtés de non opposition à ouverture de colonies de vacances pour 8 œuvres :

- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- SENELEC ;
- DP World ;
- CEMEA ;
- Ministère des Infrastructures;
- CDEPS de Saint-Louis ;
- GRACE ;
- Collectif Inond'Action.

En ce qui concerne le sport, une subvention de 500 000 a été accordée à l'ODCAV.

## **II- ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS SERVICES DU DEPARTEMENT**

Sur le plan administratif, les services du Conseil départemental se composent:

- du cabinet du Président comprenant une Secrétaire de Direction qui fait office de billeteur en même temps;
- du Secrétariat Général qui est dirigé par le Secrétaire Général.

Le personnel comprend :

- un Agent chargé du développement local ;
- la Secrétaire du Secrétaire Général qui gère le courrier et les appels téléphoniques ; elle est en même temps la Coordinatrice de la Cellule de Passation des Marchés ;
- une deuxième Secrétaire mise à la disposition du Gouverneur ;
- 04 Commis d'Administration ;
- 03 animateurs du CRREJ ;
- 03 Chauffeurs ;
- 02 plantons;
- 02 Gardiens.

Relativement à l'action administrative du Conseil, on peut retenir les faits suivants :

A la date du 31 décembre 2018, le nombre de courriers enregistrés à l'arrivée et au départ se présentent comme suit :

- arrivée : 673 dont 27 de l'Hôpital de Saint-Louis et 01 de l'ARD et un courrier confidentiel;
- départ : 87.

En 2018, la Commission des marchés a tenu 04 sessions et attribué les marchés suivants :

Réf. PPM	Objet du marché	Financement	Type de marché	Mode de passation	Date				Titulaire	Montant	Immatriculation	
					Lancement	Attribution provisoire	Souscription	Approbation			Numéro	Date
S-CDSL-01	Restauration	Fonds de Dotation Etat	Services	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	20 décembre 2017	27 décembre 2017 OP : 27/12	03 janvier 2018		Restaurant Pâtisserie Fast Food Chez Katy	4 000 000		
F-CDSL-01	Acquisition de fournitures de bureau (lot 1) et de produits d'entretien (lot 2)	Fonds de Dotation Etat	Fournitures	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	25 avril 2018	11 mai 2018 OP : 11/05	18 mai 2017		Etablissements Lika  Baye Dame SECK, Commerçant	2 489 592 (lot 1) 1 163 480 (lot 2)		
T-CDSL-01	Travaux de réhabilitation de toitures de 2 salles de classe du CEM de Bango et de baies au collège Amadou Fara Mbodji	Fonds d'Equipements des C.T	Travaux	Demande de Renseignements et de Prix restreinte	30 juillet 2018	09 août 2018 OP : 09/08	16 août 2018		Entreprise Xelcom Services	8 916 882		
T-CDSL-02	Travaux de construction d'un bloc de 3 salles de classe au lycée de Ngallèle, d'un bloc de 2 salles de classes au lycée de Tassinère et un bloc de 2 salles de classe au lycée de Rao	Fonds d'Equipements des C.T	Travaux	Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte	15 octobre 2018	05 novembre 2018 OP : 30/10	14 novembre 2018		Etablissements Ndiaye & Frères	34 863 924	0288/ME FP/DCM P/SRMP PS/115	16/11/2018



Quant à la Commission de réception des travaux et matières, elle a procédé :

- à 01 (une) réception définitive de travaux (réhabilitation du CRREJ);
- à 06 (six) réceptions provisoires de travaux : Blocs administratifs de Ngallèle, Gandon et Rao ; réhabilitation des toitures du CEM de Bango et des baies du CEM Amadou Fara Mbodji ; réhabilitation du CRREJ ;
- à trois visites de chantiers (implantation des 03 salles de classes du lycée de Ngallèle, de deux salles de classes au lycée de Rao et deux salles de classes au lycée de Tassinère) ;
- 13 réceptions de matières pour un montant total de 21 150 396 F.

Enfin, il convient de relever qu'au titre de l'année 2018, les Conseillers et les administratifs ont représenté le Conseil et le Président dans toutes les activités auxquelles nous avons été conviés ou convoqués. La plupart de ces représentations ont fait l'objet de comptes-rendus écrits.

### **III- ETAT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT**

#### **1- Etat des délibérations du Conseil départemental**

Le conseil départemental a tenu ses 04 sessions ordinaires ; aucune session extraordinaire n'a cependant été tenue :

- **la session du 02 mars 2018** avec comme ordre du jour :
  - rapport spécial 2017 du président
  - projet de budget 2018
  - examen des outils de communication du CD : logo et site Web
  - questions diverses.
- **la session du 12 juillet 2018** au cours de laquelle le conseil a procédé à
  - une révision budgétaire comportant une autorisation spéciale de recettes et de dépenses d'investissement de 52 719 411 F et un virement de crédits de fonctionnement de 2 100 000 F
  - l'examen et l'adoption du PDDFPT et
  - questions diverses.
- **la session du 12 octobre 2018** dont l'ordre du jour était fixé comme suit :
  - examen du compte administratif 2017 ;

- questions diverses ;
- échanges sur le gaz.
- **la session du 20 décembre 2018** avec comme ordre du jour :
  - révision budgétaire
  - orientations budgétaires 2019;
  - questions diverses.

## **2- Situation financière du Département**

Au 31 décembre 2018, **la situation provisoire** d'exécution du budget se présente comme dessous :

- 173 140 107 F en recettes de fonctionnement ;
- 113 133 604 F en recettes d'investissement ;
- 514 mandats, dont 507 en fonctionnement et 07 en investissement pour des montants respectifs de 139 335 492 F et 57 987 935 F.

Ainsi, on note :

- un solde positif de 33 804 615 F en fonctionnement ;
- un solde positif de 55 145 669 F en investissement.

**Ainsi donc, depuis l'installation du Conseil et le début effectif de son fonctionnement, nous avons réalisé :**

### **En 2015**

- reprise de l'enduit et de la peinture des deux premiers étages du lycée Cheikh Omar Foutiouo TALL pour 12 963 850 F ;
- construction d'une salle de classe à Al Azhar au CEM de Fass NGOM pour 9 970 233 FCFA
- 115 jeunes reçus et accompagnés par le CRREJ.

### **En 2016**

- réalisation du Plan Départemental de Développement
- construction de 04 salles de classes au lycée de Mpal et de 06 salles de classes et d'un bloc d'hygiène à 10 box au lycée de Ngallèle pour 49 977 446 F;
- réalisation du mur de clôture du lycée de Ngallèle et le branchement du lycée au réseau de la SDE pour 17 692 177 F ;
- 209 jeunes reçus et accompagnés par le CRREJ.

### **En 2017**

- construction de 6 salles de classes au lycée de Tassinère pour un montant de 27 576 000 F;

- construction de 5 salles au lycée de Rao et de 3 salles de classes au lycée de Gandon pour un montant de 30 822 245 F ;
- réhabilitation du CEM Samba Ndiémé Sow de Saint-Louis pour 5 949 521 F
- octroi de 10 000 000 F aux projets économiques des groupes vulnérables à travers le FONGIP ;
- subvention de 20 000 000 F à l'hôpital régional de Saint-Louis ;
- réalisation du Plan Départemental de Développement de l'Enseignement Technique et Professionnelle ;
- 194 jeunes reçus et accompagnés par le CRREJ.

### **En 2018**

- construction de 03 blocs administratifs aux lycées de Ngallèle, Gandon et Rao pour un montant de 32 364 326 F ;
- lancement des travaux de construction de 03 salles de classes au lycée de Ngallèle, de 02 salles de classes au lycée de Tassinère et 02 salles de classes au lycée de Rao pour 34 863 924 F ;
- réhabilitation des toitures de salles de classes du CEM Bango et réalisation des baies du CEM Amadou Fara Mbodji de Saint-Louis pour 8 916 882 F ;
- subvention de 15 000 000 F à l'hôpital régional de Saint-Louis ;
- réalisation du site web du Conseil départemental : [www.cdsl.sn](http://www.cdsl.sn);
- réalisation du logo et des enseignes du Conseil départemental ;
- octroi de 3 000 000 F pour la CMU.

### **Au total, le Conseil départemental aura:**

- réalisé 33 salles de classes dans toutes les Communes du Département, 03 blocs administratifs, 10 box d'hygiène, 1 mur de clôture, une adduction d'eau et la réhabilitation de 03 établissements scolaires pour un montant total de 231 096 604 F ;
- octroyé 38 millions au secteur de la santé ;
- donné 10 millions aux projets économiques des groupes vulnérables ;
- accompagné environ 700 jeunes par le Centre Régional de Ressources pour l'Emploi des Jeunes
- réalisé ses documents de planification économique et de développement de l'enseignement technique et professionnel ;
- élaboré des outils de communication pour renforcer la visibilité de son action ;
- été classé Département le plus performant du Sénégal avec 85 points et 3<sup>ème</sup> Collectivité territoriale tous ordres de CT considérées (derrière la Commune de Pata avec 88 points et celle de Aéré Lao avec 87 points) ;

- classé 2<sup>ème</sup> pour le prix du Leadership Local sur la territorialisation des politiques publiques et agenda de développement.

Telle est Madame le Préfet, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'économie du présent rapport spécial que je soumets à votre attention.

**Fait à Saint-Louis, le 09 janvier 2019**

**Le président du Conseil départemental**

**Mamadou Moustapha MBAYE**